

Compte-rendu des RDV conservation partagée à Châlons en Champagne et Nice  
Christine Desplébains / Coline Renaudin

### **Châlons en Champagne – 12 mai 2011**

La bibliothèque de Châlons ne fait pas de conservation partagée : elle recueille les vinyles.

La raison est historique : Châlons a la plus ancienne discothèque de Champagne Ardennes, et la plus grande. Il s'agit d'une BMVR (ville préfecture, DL imprimeur), même si Reims est aussi BMVR.

Au départ, la BM conserve les vinyles, la BD et la SF. En 2005, un élève conservateur vient réfléchir à ces 3 fonds, et un seul demeure : les vinyles.

État des lieux en 2005 : la BM possède 9700 vinyles, 5200 sont catalogués. Tout le reste n'est pas catalogué.

Chaque année à peu près jusqu'en juin 2010, la BM reçoit un don. Il n'y a pas de participation des bibliothèques qui donnent. La BM fait une convention de don avec les bibliothèques qui donnent leurs fonds, mais dans cette convention, aucune mention n'est faite des modalités de dons. Châlons se déplace pour recueillir les vinyles.

Liste des dons depuis 2005 :

- 1998 : Troyes
- 2000 : Châlons + Troyes
- 2005 : travail de Victor Brochard, élève conservateur
- 2006 : BDP Marne 10 000 documents
- 2007 : Sedan (moitié vente, moitié don), trié et bien traité, 2000 vinyles
- 2008 : réaménagement interne des fonds précieux au RDC
- 2009 : Charleville 8000 docs
- + dans cette période une dizaine de dons de particuliers.

[La BM de Reims souhaite également ne pas garder des vinyles, mais les élus souhaitent vendre la collection. La BDP de l'Aube a également 12000 disques en attente que le CG souhaite vendre.]

Aujourd'hui, la BM possède 40 000 vinyles catalogués sur 240m linéaires, dont 20 000 à cataloguer. Pour traiter ce fonds, ils sont 3,5 discothécaires (donc total de 2 jours de travail par mois).

Méthode employée : depuis 2006, ils passent ½ journée par professionnel et par mois en moyenne pour traiter les documents :

- manutention, tri
- intégration des nouveaux dons
- mise en valeur, animations depuis 2006 (par exemple, 2 expos / an dans les vitrines à côté de la ludothèque + table thématique mensuelle) : total de 1000 documents présentés

Peu de communication, parce que les collections ne sont pour l'essentiel pas référencées et le personnel ne sait pas où trouver.

Tous les fonds non informatisés sont en cours de tri par genre puis par auteur.

Sur les CD : au départ, ne les prenaient pas. Mais ils sont en train d'y réfléchir, et disent qu'il faudra déterminer des axes de conservation. Les cassettes audio sont exclues.

Les documents sont conservés dans 2 endroits :

- une réserve de conservation, dans laquelle les vinyles inventoriés sont mis en boîte. Ceux qui doivent encore être traités sont posés sur les étagères.

- une réserve intermédiaire, qui contient les collections sur lesquelles ils travaillent ainsi que les CD qui ne sont plus en accès direct (3000 CD en accès indirect empruntables / 8000 CD en libre accès). Un des projets en cours est de mettre les vinyles en double dans cette réserve pour qu'ils puissent être prêtés.

La BM conserve un maximum de revues et de livres jeunesse sur la musique.

En *standby*, un projet de récupérer le fonds d'une association locale de jeunes productions internationales « Musique sur la ville ».

En termes de valorisation, pour l'instant, ils font de la numérisation de pochettes de vinyles, mais pas de musique. Une fois par mois, un professeur du conservatoire vient faire une animation autour de certains vinyles.

Pb spécifique de Châlons : en septembre 2012, le bâtiment va accueillir les archives municipales. Ce transfert va avoir de grandes répercussions sur la place disponible dans les réserves, qui vont accueillir les archives anciennes. De nouvelles réserves vont être mises à disposition dans des bâtiments qui devraient être construits à 1km de la bibliothèque.

**Nice – 22 juin 2011** (rencontre avec Frédéric Fuochi, responsable vidéothèque, discothèque, pôle multimédia et conservation de la musique à la BMVR de Nice).

BMVR de Nice ne fait pas de conservation partagée des documents sonores. Il s'agit d'un pôle de conservation du disque. Un projet de pôle de conservation associée avec la BnF n'a manifestement jamais vu le jour.

Collections : 150 000 documents sonores (vinyles essentiellement). Fonds accessible sur RDV, mais qui n'est pas empruntable : une platine pour écouter sur place. Peu de visites et peu de demandes. Fonds géré par 2 personnes : un assistant pour le cataloguer et un magasinier. Ces deux personnes n'ont pas pour seule activité de s'occuper de ce fonds : elles le font un peu quand elles en ont le temps.

Le fonds se compose de :

- leur fonds propre
- le fonds du conservatoire Berlioz à Paris
- des dons, y compris de particuliers, ainsi que des achats effectués à des collectionneurs
- des documents inédits et rares dans tous les genres, mais non reconnaissables, parce qu'une partie du fonds n'est pas encore traitée. 50% du fonds est catalogué.
- Aucun axe de conservation : prennent tout.

16 000 78 tours en magasin, dont une partie provient de l'ancienne Jazzothèque d'un quartier de Nice (la moitié est cataloguée).

30 000 vinyles récupérés de la BM de Marseille (donnés sans inventaire), 10 000 de Martigues.

Un pb d'espace se pose dans les réserves : un silo de conservation va être financé au niveau régional.

Valorisation : expositions de pochettes (durée moyenne 2 mois) sur un thème ou un artiste.

Projet de faire numériser les vinyles par le CIRM (Centre international de recherches en musique de Nice), structure avec laquelle la BMVR a déjà d'autres partenariats.

### **Ce qu'on peut retenir de ces 2 visites :**

- aucune de ces bibliothèques ne fait de conservation partagée : elles récupèrent des documents qui seraient de toute façon pilonnés ou vendus.
- Il n'y pas de personnel affecté à la gestion de ces fonds, ce qui est un manque : le fonds est traité quand le reste est fait. Afin que la collection soit vivante, il me semble

indispensable qu'un planning de traitement du fonds soit fait, qui inclut l'ensemble des personnes travaillant à la conservation partagée, et pas seulement le personnel de la bibliothèque qui recueille.

- Les documents sont conservés sur place, ce qui est un + pour les animations et la mise en valeur des collections, mais qui va à terme poser des problèmes de place.
- Conservation des documents sonores = conservation des microsillons et des vinyles. Aucun plan de conservation des CD, ou à l'état larvaire.
- Un seul lieu de conservation : mieux que plusieurs, éparpillés sur la région.
- Cela semble impossible de récupérer des fonds sans aucune liste : même si les collections ne sont pas cataloguées informatiquement (ce qui est très probable), il doit y avoir un recensement des collections données.
- Dans l'état actuel des choses, en MP, il faudrait un silo de conservation qui permette les visites, afin de permettre des animations autour de ces collections. Un silo trop loin des bibliothèques, ou trop inaccessible, ferait petit à petit mourir les collections.
- Les doubles et triples pourraient être réintégrés aux collections en prêt ?
- Concernant les CD, il faudrait engager le même travail de conservation (en partenariat avec la BnF ?), sur les genres déterminés par le groupe BMMP (production régionale, jazz, musiques de films, musique contemporaine) et numériser chaque album car le support lui-même n'a pas une durée de vie assez longue. Sur quel serveur ? Financé par qui ?

Peut-être faudrait-il maintenant faire faire une étude de faisabilité qui détermine des coûts (moyens humains et financiers) : un groupe de stagiaire de l'IUT info com pour une gestion de projet sur la période novembre-mars ?

Rôle du CRL : coordination et suivi du projet régional de conservation partagée.

Une réunion avec la BnF, la Discothèque des halles, l'ACIM et les 3 BMVR de Toulouse, Châlons et Nice serait nécessaire.